

Toulouse, le 09 Mars 2023

---

**Arrêté N° A20230309 – 17**

**Portant mise en service du réseau de transfert et de la station d'épuration de 720 EqH  
sur la commune de MONTESQUIEU-LAURAGAIS**

---

**Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne ;**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne – RESEAU31 ;

**Vu** les compétences transférées par la commune de Montesquieu-Lauragais en matière d'assainissement collectif ;

**Vu** le permis d'aménager n°3137420T0001 au titre du Code de l'urbanisme délivré le 06/08/2021 ;

**Vu** le permis de démolir n°3137420T0001 au titre du Code de l'urbanisme délivré le 22/12/2020 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°31-2012-00087 du 01/06/2018 portant prescriptions particulières au titre de l'article L214-3 du Code de l'Environnement, concernant le réseau de transfert pour la construction de la station d'épuration sur la commune de Montesquieu-Lauragais;

**Vu** le Marché de travaux n°049P2018 notifié le 21/06/2018 pour le lot Transfert à l'entreprise SAS LAURIERE ET FILS pour un montant de 169 584,00 €HT ;

**Vu** le Marché de travaux n°050P2018 notifié le 25/06/2018 pour le lot STEP à l'entreprise EURL STEP CONCEPT pour le groupement STEP CONCEPT Maillet TP pour un montant de 403 490,00 €HT après avenant n°1 ;

**Vu** l'arrêté de voirie n° 2022V31 du Conseil Départemental de Haute-Garonne (CD31) pour la réalisation de travaux de construction de canalisation sur le domaine public de la RD11 ;

**Vu** l'arrêté de voirie n° 2021V137 du CD31 pour la réalisation de l'accès à la station d'épuration sur le domaine public de la RD16 ;

**Vu** la validation du système d'autosurveillance par les services de l'Agence de l'eau, de la DDT et du SATESE en date du 29/11/2022.

**Considérant** que le montant de l'opération n°31-374-1 « Construction d'une station d'épuration et d'un réseau de transfert » sur la commune de Montesquieu-Lauragais s'établit à 723 000 €HT ;

**Considérant** que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par le bureau d'études IRH sis Avenue de Fronton à Toulouse ;

**Considérant** que les travaux de création du réseau de transfert sur la commune de Montesquieu-Lauragais ont été réceptionnés avec réserves le 13/01/2023. Ces travaux ont consisté à la construction d'un transfert sous pression comportant :

- un poste de refoulement de capacité 720EH désodorisé et télésurveillé
- un dégrilleur automatique
- un débitmètre électromagnétique dans le cadre de l'autosurveillance
- un réseau de transfert en PeHD - PN16 - Ø90mm sur 550ml sous la RD11 et en servitude sous les parcelles ZE 37, ZE 44, ZE 41 et ZE 5 à Montesquieu-Lauragais
- la démolition des ouvrages de la station d'épuration STEP00046 mise hors service

**Considérant** que les travaux de création de la station d'épuration sur la commune de Montesquieu-Lauragais ont été réceptionnés avec réserves le 13/01/2023. Ces travaux ont consisté à la construction d'une unité de traitement des eaux usées sur les parcelles ZE 39, ZE 40, ZE 42 et ZE 43 de propriété Réseau31 dont la filière est la suivante :

- un 1<sup>er</sup> ouvrage de chasse de 9m<sup>3</sup> pour répartition avale des effluents
- un 1<sup>er</sup> étage de filtration par filtre plantés de roseaux de 3 compartiments de 288m<sup>2</sup> chacun
- un 2<sup>ème</sup> ouvrage de chasse de 8m<sup>3</sup> pour répartition avale des effluents
- un 2<sup>ème</sup> étage de filtration par filtre plantés de roseaux de 3 compartiments de 288m<sup>2</sup> chacun
- un canal de comptage en V
- une zone de rejet végétalisée de 200m<sup>2</sup>
- un canal de comptage venturi
- un rejet au ruisseau du Cantomerle en diamètre 200mm

**Considérant** le basculement des effluents sur ces ouvrages en date du 01/12/2022

**Considérant :**

- La codification PRE00367 attribuée au poste de refoulement créé
- La codification STP00142 attribuée à l'unité de traitement créée

### **Arrête**

**Article 1 :** La mise en service de la station d'épuration et du réseau de transfert de la commune de Montesquieu-Lauragais d'une capacité de 720 EH est fixée au 13/01/2023.



**Jean-Louis REMY**  
Vice-Président

## **FICHE TECHNIQUE OUVRAGE**

**OP N° 31374-1**

**DATE DE RECEPTION : 13/01/2023**

**DATE DE MISE EN SERVICE : 13/01/2023**

Adresse de localisation : Lieudit Bellevue à Montesquieu-Lauragais

Dénomination ouvrage : STATION D'EPURATION BELLE VUE

Code ouvrage : STP00142

Constructeur : STEP Concept à Villematier

**Urbanisme** : Déclaration préalable - Permis de construire (date obtention et n° enregistrement)

### **Type ouvrage**

- Canalisation EU
- Canalisation EP
- Canalisation AEP
- Station d'épuration
- Poste de refoulement station – réseau
- Réservoir enterré – semi enterré- aérien
- Autre (à préciser)

### **Pour les canalisations, Préciser :**

- Longueur canalisation en km
- Matériau canalisation
- Diamètre canalisation
- Nbre branchements

**(joindre l'arrêté de mise en service réseau)**

### **Station d'épuration ou Poste de refoulement (joindre l'arrêté de mise en service)**

-Géolocalisation ouvrage (Lambert 93) : 589962 ;6258310

-Surface bâtiment en m2 Sans objet

-by- pass : au PRE0367

- rejet oui : 590090 ; 6258182

-exutoire : ruisseau de Cantomerle

-surface espaces verts : 7000m2

-Montant Génie Civil en €HT : 179 285,00 €

Descriptif ouvrages (yc volumes en m3) :

- un 1<sup>er</sup> ouvrage de chasse de 9m<sup>3</sup>pour répartition avale des effluents
- un 1<sup>er</sup> étage de filtration par filtre plantés de roseaux de 3 compartiments de 288m<sup>2</sup> chacun
- un 2<sup>ème</sup> ouvrage de chasse de 8m<sup>3</sup>pour répartition avale des effluents
- un 2<sup>ème</sup> étage de filtration par filtre plantés de roseaux de 3 compartiments de 288m<sup>2</sup> chacun
- un canal de comptage en V
- une zone de rejet végétalisée de 200m<sup>2</sup>
- un canal de comptage venturi
- un rejet au ruisseau du Cantomerle en diamètre 200mm

Mesure de sécurisation des bâtiments (anti intrusion, vol, vandalisme, incendie) : sans objet